



Pomme de terre

N°05
27/04/2021



Animateurs filière

Zone Poitou-Charentes :
Jean-Michel LHOÏTE
ACPEL
acpel@orange.fr

Zone Limousin :
Noëllie LEBEAU
CDA 23

noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr

Zone Aquitaine :
Anne-Laure PRÉTERRE
FREDON N-A

anne-laure.preterre@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Pomme de
terre N°X du JJ/MM/AA »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

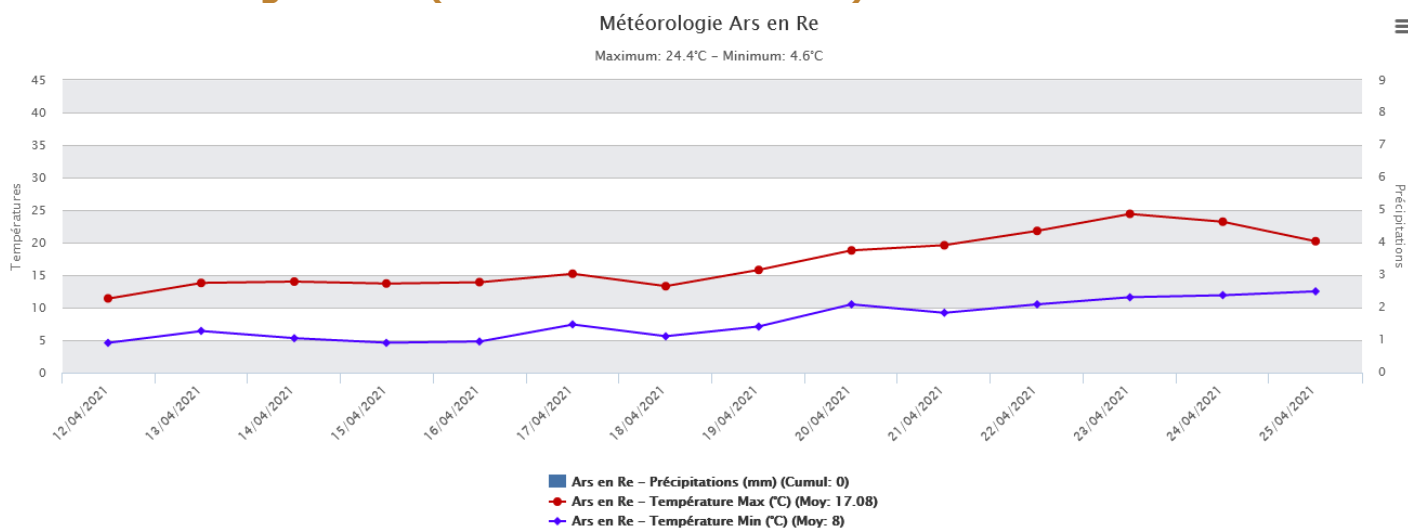
Ce qu'il faut retenir :

Contexte primeur de l'Île de Ré

- **Situation générale** : les arrachages des cultures bâchées se poursuivent. Les volumes conditionnés sont limités par un grossissement lent lié à la période froide jusqu'au 20 avril et aux conditions sèches.
- **Absence de pluies** : les irrigations (quand cela est possible) ne permettent pas de compenser l'absence de pluies. On note **des sols excessivement secs**. Sur des secteurs non irrigables, le potentiel de production est véritablement compromis.
- **Doryphores** : des adultes et de premières pontes ont été observés sur le secteur d'Ars-en-Ré.
- **Pucerons** : cet insecte, généralement peu présent dans le contexte primeur de l'Île de Ré, est observé sur pomme de terre depuis une semaine.
- **Mildiou** : on ne note pas d'observation de taches.
- **Rhizoctone brun** : à ce jour, hormis quelques lots plus impactés, on note peu de dégâts sur les tubercules.
- **Taupins** : pas d'enregistrement de perforations significatives sur les premiers lots conditionnés.
- **Enherbement** : on note quelques cas d'échecs dans les stratégies adoptées.

Pomme de terre primeur

• Situation générale (contexte de l'Île de Ré)



Données stations météorologiques (températures sous abri).

Jusqu'au 20 avril, les températures sont restées froides, ce qui a ralenti le grossissement des tubercules. Plus inquiétant, **l'absence de pluies** et **des conditions séchantes** conduisent à limiter le potentiel de production. Sur les secteurs avec de l'eau disponible, des irrigations sont en cours, mais celles-ci sont moins bénéfiques aux cultures que des pluies régulières.

Production sous bâches : les arrachages des parcelles bâchées sont en cours. Le potentiel initial (nombre de tubercules important) est limité par les conditions sèches (calibre).

Production de plein-champ non bâchée : on note des différences de développement suivant les situations des parcelles et surtout à l'exposition aux gelées des 7 et 8 avril. Majoritairement, le développement des parcelles est correct. Désormais, le facteur limitant est l'absence de pluies.

• Conditions sèches

Comme évoqué précédemment, l'absence de pluies et des conditions particulièrement séchantes conduisent à limiter le potentiel de production. De nombreuses parcelles sont irriguées, mais ces irrigations ne peuvent compenser des pluies régulières. Suivant les localisations (commune de Sainte Marie de Ré notamment), des parcelles ne peuvent pas être irriguées. **Pour les parcelles dans cette situation, le potentiel de production est déjà sévèrement compromis.**

• Doryphore (*Leptinotarsa decemlineata*)

Dans le contexte de Ré, cet insecte est couramment présent précocement. C'est à nouveau le cas cette année, où les premières pontes viennent d'être observées sur le secteur d'Ars en Ré.

Évaluation du risque : le risque est perceptible à partir des premières pontes (émergence des adultes du sol → accouplement → **ponte** → éclosion → les larves débutent la consommation du feuillage). Le risque est donc désormais présent.

Prophylaxie et méthodes alternatives :

- Mettre en place des rotations
- Détruire les repousses et les mauvaises herbes (sources de nourriture des adultes émergents)
- La rotation culturale et la plantation de céréales après des pommes de terre aident à réduire la migration des doryphores depuis les sites d'hivernage vers de nouveaux champs.

« Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle » mise à jour à peu près tous les mois : [ICI](#), celle en date du 12 avril 2021.



Présence d'adultes (ici au sol) et premières pontes

(Crédit Photos : Jérôme POULARD (UNIRÉ) - 26/04/2021)

NB : les œufs sont généralement pondus à la face inférieure des feuilles

- **Pucerons** (différentes espèces dont : *Myzus persicae*, *Macrosiphum euphorbiae*, *Aulacorthum solani*)

Il est rare d'observer la présence de colonies de pucerons sur les cultures de pomme de terre primeur sur l'Île de Ré. Cette semaine, quelques insectes ont été observés. Le pourcentage de feuilles atteintes et le nombre par feuille sont encore faibles.



Présence d'aillés et de colonies d'aptères

(Crédit Photos : Jérôme POULARD (UNIRÉ) - 26/04/2021)

Prophylaxie :

- Observer régulièrement pour tenter de stopper les premières infestations
- Favoriser les auxiliaires à l'aide de plantes associées telles que des plantes mellifères (phacélie, bourrache...) ou des plantes de la famille des Apiacées (carottes, fenouil, panais)

Auxiliaires à favoriser :

- Oiseaux insectivores
- Hyménoptères parasitoïdes (*Aphelinus abdominalis*, *Aphidius ervi*, *Ephedrus cerasicola*, *Praon volucre*, *Dendrocerus carpenteri*)
- Diptères : cécidomyie (*Aphidoletes aphidimyza*), syrpe ceinturé (*Episyrphus balteatus*)
- Chrysope verte *Chrysoperla carnea*
- Punaises (*Dicyphus errans*)
- Hémiptères (*Hemerobius sp.*)
- Champignon entomopathogène (*Lecanicillium muscarium*)
- Coléoptères : Coccinelles (*Scymnus sp.*).

Évaluation du risque : surtout problématique en production de plants, la présence de pucerons occasionne des dégâts par le prélèvement de sève et leur rôle majeur dans la dissémination des virus. Généralement, la situation est peu préoccupante dans le contexte de l'Île de Ré.

• Mildiou (*Phytophthora infestans*)

Pas d'observation de taches caractéristiques de mildiou (les feuilles peuvent cependant présenter des nécroses liées aux gelées, le vent, les frottements...). Actuellement, les conditions sèches sont peu favorables au développement du mildiou. Cependant, une vigilance doit être apportée suite à la mise en œuvre d'irrigations soutenues.

Prophylaxie et méthodes alternatives :

- Pour les cultures sous abris, les atmosphères confinées (chaudes et humides) sont favorables au développement de cette maladie, c'est pourquoi pour ce type de production, la bonne gestion de l'aération des tunnels est cruciale.
- L'eau et la présence d'humidité est aussi primordiale, ainsi, la pratique des irrigations doit permettre un ressuyage rapide et éviter toute stagnation de l'eau (choix des horaires d'arrosage, éviter les fuites à la base des asperseurs et au niveau des raccords...).
- La présence « d'inoculum de départ » est aussi déterminante dans l'apparition des premiers foyers sous bâches et en plein-champ. Ainsi, il est important de ne pas « entreposer » des tas de déchets dans un coin de champ. En l'absence de gel, les repousses issues de ces déchets sont la première source de contamination. En fin de culture, il est important de gérer ses déchets, complètement !
- De même, des parcelles qui ont présenté des symptômes les années précédentes sont plus propices à des manifestations précoces.
- Dès l'apparition des premiers foyers, l'élimination des plantes atteintes (arrachage...) permet de limiter la pression exercée par la présence d'*inoculum*.

Évaluation du risque sur la zone Ile de Ré au 25/04/2021 d'après MILEOS® : à ce jour, en conditions de plein-champ (hors bâches), le modèle n'annonce pas l'acquisition d'un seuil de nuisibilité.

Stations	Conditions météorologiques	Seuil de risque	Pluviométrie période précédente	Jours où le seuil a été atteint sur la période précédente (variétés sensibles)					
				25/04	24/04	23/04	22/04	21/04	20/04
Ars-en-Ré	Défavorables		0,0						
Le Bois Plage en Ré	Défavorables		0,0						
Sainte-Marie-de-Ré	Défavorables		0,0						

pas de risque
 vigilance
 risque selon sensibilité variétale (VS : variété sensible ; VI : variété intermédiaire ; VR : variété résistante)

Évaluation du risque : pour les bâches et le plein-champ, les conditions récentes n'ont pas été favorables à ce champignon (températures froides). Avec l'élévation des températures, des pratiques d'irrigation resserrées, il sera nécessaire d'être plus vigilant.

• Rhizoctone brun (*Rhizoctonia solani*)

Lors des premiers arrachages des tunnels ou des chenilles (petit-tunnels), la fréquence et l'intensité d'observation des dégâts liés au rhizoctone brun ont été très différentes d'un producteur à l'autre : d'absence, à de forts symptômes sur tubercules. Depuis, pour les arrachages sous bâche, les taux de déchets sont relativement faibles (hormis quelques lots).

Évaluation du risque : ce champignon est souvent très présent dans le contexte primeur de l'Île de Ré. Les premières pertes significatives avaient été notées sur certains tunnels. Actuellement, les atteintes sont généralement faibles (cultures encore « jeunes en terre »).

• Taupins (différentes espèces, dont *A. sordidus*)

Lors des premiers arrachages ou lors des sondages dans les buttes pour évaluer le développement des tubercules, il n'est pas noté de perforations par des larves de taupins. Les arrachages de plein-champ à plus grande échelle, permettront de vraiment prendre la mesure exacte de la situation de l'année.

Évaluation du risque : à ce jour, on ne note pas la présence d'activité significative sur tubercules de ce ravageur.

« Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle » mise à jour à peu près tous les mois : [ICI](#), celle en date du 12 avril 2021.

Prophylaxie et méthodes alternatives :

- Favoriser la rotation des cultures et éventuellement mettre en place une interculture de crucifères pour interrompre le cycle des taupins.
- Éviter les cultures sur des parcelles à risque très élevé avec des précédents culturaux favorables.
- Travaux du sol : principalement efficaces sur œufs et jeunes larves, pas d'effets sur les larves âgées. Technique plus difficile à mettre en œuvre pour *A. sordidus* qui a une période de vol plus longue et un développement larvaire hétérogène.
- Bêchages ou binages réguliers du printemps au début de l'été : destruction partielle des œufs et jeunes larves sensibles à la dessiccation.
- Labour ponctuel en automne, en cas de fortes attaques, pour exposer les larves au gel et aux prédateurs.
- Aérer et drainer le sol pour éviter les phénomènes de tassement ou battance.
- Limiter l'apport de matière organique trop solide et les matières végétales fraîches non dégradées pour maintenir une bonne structure et porosité du sol.

• Enherbement

Les conditions sèches ne sont pas très favorables aux levées des adventices, les parcelles sont généralement peu enherbées. On note cependant quelques cas d'enherbements importants liés à des échecs dans les stratégies adoptées (matricaire, graminées, quelques cas de chardons).

Évaluation du risque : pour les parcelles déjà bien développées, le risque de forte concurrence des adventices est maintenant faible. Pour les plantations récentes, le potentiel de levée des adventices est maintenant lié aux conditions d'humidité du sol.



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pomme de terre sont les suivantes :

CDA 17, CDA 19, CDA 23, CDA 47, CDA 87, FREDON NA, Comité Centre et Sud, Midi Agro Consultant, Ortolan, Coopérative UNIRÉ

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".